



Promotion 2025 - 2026



PROCÉDURE D'INSCRIPTION

FORMATION INITIALE

ÉCOLE RÉGIONALE DES AVOCATS DU GRAND-EST
4 rue Brûlée
67085 Strasbourg Cedex
www.erage.eu



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

DATES A RETENIR



PRE-INSCRIPTION

Pré-inscription obligatoire sur le site de l'ERAGE:
<https://espaceprive.erage.eu/pre-inscription>

INSCRIPTION

Transmission obligatoire de votre attestation de réussite du CRFPA
ou du relevé de notes via votre espace personnel



RENTREE



Conférence de rentrée avec présentation de votre scolarité, des parcours de formation et de la vie à l'ERAGE.

L'inscription aux parcours et modules sera ouverte à l'issue de cette journée.

Planning prévisionnel Période d'acquisition des fondamentaux

PÉRIODE	Janvier à juin 2025
RYTHME	Janvier : cours tous les jours de la semaine Février à juin : cours les lundis, mardis et mercredis
STAGE EN MODE ALTERNE FACULTATIF	Février à juin Les jeudis et vendredis Stage conventionné ERAGE <u>uniquement</u> en cabinet d'avocats ou poursuite d'un contrat de travail

CURSUS DE FORMATION

TRONC COMMUN

Cours obligatoires pour tous les élèves avocats

DEONTOLOGIE

PRATIQUE DU
MÉTIER

VIE
PROFESSIONNELLE

EXPRESSION
ORALE

PARCOURS

Cours obligatoires, à choisir parmi les suivants

DROIT PRIVÉ

DROIT PUBLIC

DROIT DES AFFAIRES

MODULES

Cours obligatoires, à choisir parmi les suivants

DROIT SOCIAL

DROIT PÉNAL

DROIT EUROPÉEN

OPTIONS

Cours complémentaires non obligatoires

MEDIATION

DROIT DE
L'ENVIRONNEMENT

DROIT LOCAL

DROIT FISCAL
(à confirmer)

CSRD
(à confirmer)

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Identification

- Saisissez votre prénom et nom
Cochez la case confirmant l'exactitude de votre identité puis validez
- Saisissez votre numéro de téléphone et entrez le code confidentiel qui vous est envoyé pour confirmer votre identité et accéder à votre fiche pré-enregistrée
- Cliquez sur le bouton "Je m'inscris à l'ERAGE" et suivez les étapes de pré-inscription

Si votre identification est défectueuse, contactez l'ERAGE (scolarite@erage.eu ou contact@erage.eu) dans les meilleurs délais.

2. Dossier administratif à compléter

- Complétez les différentes rubriques : identité, fiche élève, cursus, co-voiturage
 - * Les champs avec un astérisque sont obligatoires

3. Documents à fournir et/ou à compléter

- Les pièces suivantes sont à déposer (en version pdf uniquement) :
 - 1 photo d'identité (au format jpg)
 - la copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport
 - un CV actualisé
 - une attestation de réussite de l'examen du CRFPA
 - la copie des diplômes de Master 1, Master 2 et doctorat
 - une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
 - la copie de la carte de séjour ou du visa (pour les élèves de nationalité étrangère)
- Les pièces suivantes sont à téléverser de l'onglet "Documents", à compléter, à signer et à déposer sur votre espace :
 - l'attestation sur l'honneur
 - l'engagement de confidentialité Dalloz
 - l'autorisation de communication des données et droit à l'image
- Il vous appartient de prendre connaissance et de conserver un exemplaire des documents à consulter avant de se pré-inscrire.

Les docteurs en droit devront présenter l'original de votre diplôme de doctorat en droit pour compléter leur dossier d'inscription (avant le 13 décembre) et une version numérique de la thèse devra nous être transmise.

4. Paiement des frais pédagogiques

Les frais pédagogiques s'élèvent à 1825€ pour les 18 mois de formation.

Le règlement se fera, à l'issue de l'inscription définitive à l'ERAGE, par carte bancaire ou par chèque.

Le règlement peut être échelonné sur les six premiers mois de l'année (contactez le service formation initiale en ce sens).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

REPORT D'INSCRIPTION

Si vous avez obtenu votre CRFPA et souhaitez demander un report d'inscription, nous vous remercions de bien vouloir:

- Saisir votre prénom et nom
Cocher la case confirmant l'exactitude de votre identité puis valider
- Saisir votre numéro de téléphone et entrer le code confidentiel qui vous est envoyé pour confirmer votre identité et accéder à votre fiche pré-enregistrée
- Cliquez sur le bouton "Je souhaite reporter" et suivre les étapes pour le report.

DOSSIER D'AIDE SUR CRITERES SOCIAUX

Le Conseil National des Barreaux verse des bourses sur critères sociaux. Le dossier à télécharger est disponible [ici](#). Rendez-vous sur le [site du CNB](#) pour retrouver toutes les informations utiles à cette aide.

Le dossier, complet, est à retourner dans les meilleurs délais à l'Ecole, et au plus tard pour le 12 janvier 2025.

Les dossier sont ensuite transmis au CNB qui étudiera les dossiers et fera connaitre la liste des bénéficiaires de cette aide au mois de mars 2025.

Pour toute demande ou question, vous pouvez contacter l'ERAGE:



03.88.14.19.00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le vendredi)



scolarite@erage.eu ou contact@erage.eu